



TERMES DE REFERENCE

I. Intitulé du poste	
Titre :	Consultant.e national.e pour l'évaluation finale des projets <i>« Renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie »</i> <i>et</i> <i>« Renforcement de l'engagement de la société civile en matière de redevabilité publique en Tunisie – Partenariat avec la Société Civile »</i>
Lieu de travail :	Tunis avec des déplacements occasionnels dans les régions cibles Du fait de la situation sanitaire, les méthodologies utilisant la collecte numérique de données sont fortement encouragées
Superviseur :	Les CTP des deux projets
Durée du contrat :	40 jours sur 3 mois
Nature du Contrat :	Individual Contract

1. Contexte général et positionnement

Conformément aux options définies par le Plan Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF) et par le Programme de Coopération du PNUD avec la Tunisie à l'horizon 2020, le PNUD se positionne pour accompagner la Tunisie dans la **mise en place d'un système démocratique pérenne** favorisant la participation citoyenne et l'atténuation des inégalités et de l'exclusion, notamment au niveau local.

L'**approche préconisée** vise à **consolider et à approfondir les réformes** mises en œuvre depuis 2011. Elle intègre, à la fois, les dimensions d'offre (par l'appui aux acteurs institutionnels, qui conçoivent et mettent en œuvre les réformes) et de demande (par l'implication des citoyens et des OSC, qui bénéficient des réformes), à travers deux points d'entrée complémentaires :

- **L'appui aux institutions (offre de réformes)** : La Tunisie fait face à des défis importants, dont la mise en place attendue, après l'approbation de la Constitution, d'une **nouvelle architecture institutionnelle** conforme à ses dispositions. Dans ce cadre, le PNUD soutient les partenaires nationaux pour **accompagner les institutions** et instances de régulation à devenir rapidement opérationnelles et **à assumer pleinement leurs missions**. Ceci concerne notamment les instances

indépendantes à l'instar de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC), et la promotion et le développement de la décentralisation, principe consacré par la Constitution et considéré comme moteur du développement de la démocratie locale. En ce sens, le projet se focalise sur les instances à l'échelle locale (administrations publiques, partis politiques, collectivités locales, conseils régionaux et municipaux des zones cibles) afin d'appuyer cette dynamique et renforcer la capacité des acteurs publics à améliorer la qualité des services rendus aux citoyens, dans une logique de soutien à la consolidation de l'État de droit ;

- **Le soutien à la société civile (demande de réformes)** : La réussite des mutations en cours en Tunisie comme dans la région suppose **l'élargissement de la demande démocratique**, en vue de créer une masse critique de citoyens actifs, conscients de leur rôle, participant activement à la vie publique et capables de défendre les acquis face aux risques de régression ou de restauration autoritaire. À défaut, les réformes restent précaires et réversibles, faute d'assise populaire, le rôle des populations se réduisant à voter, de manière passive, sans inscrire un tel acte dans un cadre de participation consciente aux affaires publiques. En ce sens, la **participation** des citoyens constitue l'une des **clés des transformations** en cours, car elle permet de jeter les bases d'une **gouvernance inclusive** favorisant l'implication des acteurs dans le processus décisionnel tant au niveau national qu'au niveau local notamment suite à la promulgation du code des collectivités locales et avec les premières élections municipales post révolution qui ont eu lieu en mai 2018.

Ainsi, la gouvernance démocratique, la promotion de l'intégrité dans la fonction publique et la lutte contre la corruption, sont des principes transversaux qui ont un impact direct sur l'efficacité de toute politique nationale et son exécution au niveau local. Des défaillances dans leur ancrage dans la culture institutionnelle publique causeraient une aggravation de la situation de pauvreté, de l'iniquité et de l'exclusion sociale, en risquant même de menacer la stabilité de la démocratie.

Durant les neuf dernières années et dans le contexte d'instabilité puis de transition que connaît la Tunisie, la lutte contre la corruption est apparue comme une des priorités des partis politiques, du gouvernement et des forces vives de la société. Grâce à un effort accru de la société civile tunisienne, une prise de conscience générale s'est manifestée quant à l'impact de la corruption sur la croissance économique, le développement durable voire même la sécurité humaine.

C'est dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption (2016-2020) approuvée en décembre 2016, et afin d'accompagner les efforts engagés par la Tunisie pour promouvoir l'intégrité, la transparence et la redevabilité, **que** le programme de coopération PNUD-Tunisie a mis en place, en partenariat avec l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) et avec l'appui de l'Agence de Coopération Internationale de la Corée (KOICA) un **programme de « Renforcement de la Gouvernance Démocratique et de la Redevabilité Publique en Tunisie »**, couvrant un volet institutionnel et un volet société civile.

Les deux projets, objets de cette évaluation, ont été lancés en juillet 2016 et ont pris fin en février 2020. Ils visent respectivement l'atteinte des produits clés suivants :

1. **Le renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie / Volet institutionnel**

- **Produit 1** : Les **capacités, l'efficience et le rôle de coordination de l'INLUCC** sont renforcés pour lui permettre d'exercer efficacement ses compétences dans l'implémentation de la stratégie nationale de lutte contre la Corruption
 - **Produit 2** : Le **cadre légal et institutionnel** de la lutte contre la corruption est défini selon les meilleures pratiques internationales et les besoins à l'échelle nationale et régionale.
 - **Produit 3** : Les mécanismes de redevabilité des **forces intérieures de sécurité** sont renforcés afin de réduire les risques de corruption et améliorer la confiance des citoyens (4 sites pilotes)
 - **Produit 4** : Les mécanismes de redevabilité des **municipalités** sont renforcés afin de réduire les risques de corruption et améliorer la confiance des citoyens (3 sites pilotes)
 - **Produit 5** : Les mécanismes de redevabilité des **Douanes** sont renforcés afin de réduire les risques de corruption et améliorer la confiance des citoyens (3 sites pilotes)
 - **Produit 6** : Les mécanismes de redevabilité du **secteur de la Santé** sont renforcés afin de réduire les risques de corruption et améliorer la confiance des citoyens (3 sites pilotes).
2. **Renforcement de l'engagement de la société civile en matière de redevabilité publique en Tunisie – Partenariat avec la Société Civile »**
- **Produit 1** : Le rôle des OSC dans la contribution au renforcement de la gouvernance au niveau légal et institutionnel est appuyé ;
 - **Produit 2** : Le rôle de la société civile dans la création d'îlots d'intégrité est renforcé ;
 - **Produit 3** : Les initiatives des OSC de promotion des îlots d'intégrité à l'échelle locale sont renforcées ;
 - **Produit 4** : Les initiatives des OSC de promotion des îlots d'intégrité à l'échelle sectorielle sont renforcées.

Les deux projets font suite à une série d'initiatives lancées par le PNUD depuis 2011 pour appuyer la Tunisie dans ses efforts pour la lutte contre la corruption. Cette bataille contre la corruption est considérée comme priorité nationale par la Tunisie et présente un potentiel de réussite fort, en raison d'un certain nombre de facteurs. Il s'agit principalement de (i) l'adoption d'une Constitution favorable en 2014, (ii) de l'existence d'un espace de participation des citoyens aux affaires publiques de plus en plus large, et (iii) de l'adoption par l'ensemble des acteurs d'une Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (SNBGLCC) et de son plan d'action opérationnel, fin 2016.

Les deux projets constituent un instrument national fort pour répondre à la demande croissante d'assistance dans le domaine de la lutte contre la corruption et une demande de participation citoyenne importante. La notion d'«îlot d'intégrité » fait ainsi la singularité du projet, servant d'une part de valeur d'exemple et d'autre part, de vecteur d'accélération des réformes.

Conformément aux plans de suivi et d'évaluation des deux documents de projet, une évaluation finale est prévue aux fins d'informer la suite de la mise en œuvre de l'appui du PNUD à la redevabilité publique et sociale en Tunisie. Ainsi, la présente évaluation permettra d'adapter la réponse du PNUD aux priorités nationales en matière de renforcement de la participation citoyenne et de la reddition des comptes aux populations, en appui aux nouveaux pouvoirs locaux et à la décentralisation prévue par le code des collectivités locales ainsi qu'aux partenaires nationaux dans

le cadre du renforcement de la redevabilité publique et l'opérationnalisation des initiatives stratégiques de la SNBGLCC dans le cadre du volet institutionnel.

2. Objet de l'évaluation

- Mesurer les effets des projets sur leurs populations cibles ;
- Identifier les résultats atteints - comparativement aux résultats prévus - pour la capitalisation et la dissémination des bonnes pratiques, tant au niveau interne (dispositif de suivi interne, structure et procédures) qu'externe (auprès des partenaires et bénéficiaires) ;
- Identifier les défis rencontrés, les moyens mis en œuvre pour les dépasser ainsi que les bonnes pratiques développées tout au long de la mise en œuvre ;
- Etudier/confirmer la pertinence de l'approche et des méthodologies adoptées au cours de l'exécution des projets ;
- Dégager les leçons pour informer la suite de la mise en œuvre des projets et évaluer les opportunités de duplication et de portage à l'échelle des réalisations des projets dans d'autres régions du pays.

3. Portée de l'évaluation

Les deux projets seront évalués par rapport à l'intention stratégique énoncée dans les documents de projets et en particulier leurs contributions aux résultats de développement du Programme de Coopération entre la Tunisie et le PNUD au titre de la période 2015-2020.

L'évaluation finale portera non seulement sur les réalisations atteintes au niveau des produits sus indiqués des deux projets, mais aussi sur les processus de conception et de mise en œuvre et en tenant compte des contextes socio-économique et politique du pays. La période étudiée dans le cadre de cette évaluation correspond à la période de mise en œuvre des projets (Juillet 2016-Février 2020). Sur la base de l'analyse, l'évaluation conclura sur des constatations, conclusions et recommandations stratégiques, techniques et organisationnelles pour accroître la performance de la mise en œuvre de l'intervention du PNUD dans la thématique de la redevabilité et de la lutte contre la corruption.

4. Niveaux d'analyse et critères/questions de l'évaluation

L'évaluation indépendante finale sera menée en s'inspirant des directives du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pour la conduite des évaluations, de la politique du PNUD en matière d'évaluation, et en se référant aux sept critères de qualité standard des programmes du PNUD à savoir : Stratégie, Pertinence, Standards Environnementaux et Sociaux, Gestion et suivi, Efficacité, Efficacité et durabilité & appropriation nationale.

Un focus genre devra être adopté tout au long de l'évaluation, afin d'analyser l'impact du projet sur le genre : négatif, neutre, positif.

Les questions d'évaluation définissent les informations minimales qui doivent être collectées au cours de la mission d'évaluation. Elles sont regroupées selon les objectifs attendus de l'évaluation.

CONCEPTION

Pertinence :

- Dans quelle mesure les projets ont-t-il répondu à un besoin réel face aux dynamiques sociales du pays
- Dans quelle mesure les projets ont-ils tenu compte des attentes des partenaires publics et de la société civile tunisienne en période de consolidation des acquis démocratiques ?
- Dans quelle mesure le Genre a-t-il été pris en compte et intégré dès la conception en tenant compte des spécificités du pays et du terrain ?

PROCEDURE

Efficienc

- Dans quelle mesure les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) mobilisés par les projets ont été déployés d'une manière optimale pour atteindre les objectifs escomptés ;
- Quelles recommandations pour améliorer l'efficience de projets complémentaires et avoir plus d'effet ?

RESULTATS

Efficacité :

- Dans quelle mesure les projets ont-t-il atteint leurs objectifs ? Particulièrement, dans quelle mesure est-ce que les projets ont répondu aux besoins des populations cibles, notamment les femmes et les jeunes ?
- Quels facteurs ont contribué à atteindre, ou ne pas atteindre, les résultats escomptés ?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l'équité de genre ?
- Quelle est l'efficacité des stratégies déployées et des outils mobilisés dans la mise en œuvre des projets ?
- Quels facteurs internes et externes ont contribué à la réalisation/échec de l'objectif, des résultats et des produits visés des projets ? Comment ?
- La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été appropriée et efficace ?

Durabilité

- Dans quelle mesure les résultats atteints jusque-là sont-ils pérennes et vont permettre de générer d'autres résultats durant la suite des projets et au-delà ?
- Dans quelle mesure les mécanismes et politiques mis en place permettent-ils de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité de genre, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Quels sont les facteurs clés qui nécessitent une attention particulière afin d'améliorer les perspectives de viabilité des résultats des projets et le potentiel de reproduction de l'approche ?

Impact

- Dans quelle mesure les actions des projets ont-elles généré des changements auprès des bénéficiaires finaux, et quelles évidences pourraient être identifiées ?
- Les actions des projets ont-elles permis aux professionnels impliqués de modifier leurs pratiques ?

Il est attendu que les questions évaluatives liées aux critères de l'évaluation soient déclinées en recommandations par le.a consultant.e visant à informer le développement d'une nouvelle phase d'appui du PNUD à ses partenaires nationaux et à la société civile en Tunisie. Les recommandations en matière de genre devront figurer également.

5. Méthdologie

Le.a consultant.e retenu pour conduire l'évaluation présentera aux parties prenantes leur méthodologie qui comprendra au moins :

- Une revue documentaire (Programme de Coopération Tunisie-PNUD 2015-2020, Politique du PNUD en matière d'évaluation, Rapports de progrès des deux projet objets de la présente évaluation finale, Rapports techniques et financiers finaux des projets appuyés des associations, Compte rendus des revues finales des appels à propositions en question) ;
- Des interviews et/ou des focus groupes avec les acteurs clé, des enquêtes ou tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour cette évaluation ;
- Les méthodes participatives de collecte et d'analyse de données impliquant les bénéficiaires ciblés par les projets ;
- Au regard du contexte sanitaire, les outils digitaux alternatifs sont fortement encouragés. Ils devront être détaillés dans la méthodologie.

Une importance particulière sera donnée à l'appréciation de la prise en compte des dimensions « Genre » et « Jeunes » dans la réalisation des projets et l'atteintes de leurs objectifs.

6. Calendrier du processus d'évaluation

L'évaluateur(trice) sera responsables de décrire dans cette section la feuille de route proposée pour le déroulement de l'évaluation finale en indiquant pour chaque étape, la date prévue de finalisation ainsi que la personne responsable de sa réalisation. (Exemple : plan de travail, briefing/debriefing, rapport de démarrage, entretiens/enquêtes, projet de rapport, rapport final, etc.).

La feuille de route/ calendrier doit au minimum présenter :

- Une réunion de briefing
- Une revue documentaire
- Un rapport de démarrage ou rapport initial détaillé décrivant le déroulement proposé de la mission et les méthodologies d'évaluation proposées
- Les étapes de conduite de la mission d'évaluation proprement dite (visites sur le terrain, entretiens, questionnaires, etc.)
- Préparation/soumission d'un rapport intermédiaire d'évaluation finale

- Réunion des parties prenantes pour la revue du rapport intermédiaire d'évaluation finale
Intégration des commentaires et finalisation du rapport d'évaluation
- Réunion de debriefing

7. Livrables

La présente mission prévoit 3 livrables clés :

1- Un **rapport initial d'évaluation** doit être préparé par l'évaluateur avant de débiter l'exercice de collecte de données d'évaluation. Il doit détailler la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelles raisons ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure : La compréhension de la mission, la méthodologie de mise en œuvre et les outils proposés, un calendrier détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant un membre de l'équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit. Le rapport initial offre à l'équipe PNUD et aux évaluateurs une opportunité de vérifier qu'ils partagent la même compréhension au sujet de l'évaluation et également de clarifier tout malentendu au départ. Le rapport initial doit être soumis dans les **15 jours** après que l'équipe d'évaluation ait reçu l'ensemble de la documentation sur le projet. Il sera établi conformément au format spécifié en annexe 1.

2- **Projet de rapport d'évaluation.** Le projet de rapport d'évaluation doit être soumis dans les 20 jours après que l'équipe d'évaluation ait achevé les visites de terrain. Il sera établi conformément au format spécifié en annexe 2.

3- **Rapport d'évaluation finale.** Le rapport, qui sera structuré de la même manière que le projet de rapport d'évaluation, sera soumis dans les 10 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté.

Le tableau suivant récapitule les délais de soumission des livrables demandés :

Livrables*	Nombre de jours/délais
Rapport initial d'évaluation	15 homme/jours Délai : 15 jours après le début de la mission
Projet de rapport d'évaluation	15 homme/jours (incluant 10 jours de terrain) Délai : 20 jours après que l'équipe d'évaluation ait achevé les visites de terrain
Rapport d'évaluation finale	10 homme/jours Délai : 10 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté.

* sauf exception spécifiée, les livrables sont à élaborer en français.

8. Ethique de l'évaluation

L'évaluation finale du projet doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE).

- **Anonymat et confidentialité.** L'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité ;
- **Responsabilité.** Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre le consultant et les dirigeants du projet concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués ;
- **Intégrité.** L'évaluateur se devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdR, afin d'obtenir une analyse plus complète des projets ;
- **Indépendance.** Le consultant doit veiller à rester indépendant vis-à-vis des projets examinés, et il ne devra pas être associé à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci ;
- **Incidents.** Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés à l'équipe du projet. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par le PNUD dans les présents termes de référence ;
- **Validation de l'information.** Le consultant se doit de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final ;
- **Propriété intellectuelle.** En utilisant les différentes sources d'information, le consultant se doit de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.

9. Rôle et responsabilités dans la procédure d'évaluation

La présente évaluation finale des deux projets sera réalisée par 4 principaux acteurs :

1. Le **Programme du PNUD** (sous la tutelle du bureau du Représentant Résident et de son adjoint), en tant que commanditaire de l'évaluation ;
2. Les **Conseillers Techniques Principaux** des deux projets, en tant que maitres d'œuvre des projets, bénéficiaires de l'évaluation et détenteurs de la documentation du projet
3. **Un.e représentant.e de l'équipe de chaque projet** et la **Chargée de Suivi-Evaluation**, en tant qu'administrateurs de l'évaluation ;
4. La **Chargée de Suivi-Evaluation**, en tant que responsable du briefing/débriefing des évaluateurs et de l'assurance qualité des livrables de l'évaluation ;
5. **Le/la consultant(e) d'évaluation** réalisera l'évaluation finale du projet en respectant les dispositions contractuelles, les indications des TdR et les normes et directives éthiques du PNUD/SNU. Cela implique d'élaborer une matrice d'évaluation dans le rapport initial, de rédiger des projets de rapport, d'informer le commanditaire de l'évaluation et les différents acteurs de l'avancement de l'évaluation et des principales conclusions et recommandations,

selon les besoins.

10. Profil recherché et procédure de sélection

10.1 Profil recherché

Education / formation

Avoir au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, statistiques ou domaines similaires avec des connaissances en gestion axée sur les résultats et en suivi évaluation.

Expérience professionnelle

L'évaluateur devrait avoir :

1. Au moins 5 expériences reconnue dans le domaine de la gestion et de la conduite d'évaluations, de dispositif de suivi-évaluation des indicateurs de performances des projets, de la recherche ou de la révision de projets similaires, ainsi que de l'expérience comme rédacteur principal de rapport d'évaluation ;
2. Une expérience prouvée dans les questions de développement et la gouvernance et des approches orientées vers les résultats et basées sur le genre et les droits humains, justifiée par au moins trois missions référence en évaluation ;
3. Une expérience dans des travaux en lien avec la gouvernance démocratique et la participation citoyenne et les travaux d'évaluation dans le sud-est tunisien serait un atout ;
4. Une bonne compréhension et connaissance du système des Nations Unies et de ses outils de planification et de programmation serait un atout ;
5. Maîtrise des langues française et arabe. La maîtrise de la langue anglaise est un atout.

10.2 Documents requis pour la soumission

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

1. Un CV détaillé, incluant les contacts de 3 références professionnelles (e-mail, téléphone) ;
2. Une note de compréhension de la mission en français de cinq (05) pages maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission, (ii) justifiant de la compréhension des termes de référence et (iii) incluant un chronogramme de mise en œuvre de la mission;
3. Un résumé synthétique en arabe de la note de compréhension de (01) page maximum ;
4. Une offre financière libellée en TND net comprenant l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de la mission, y compris les frais personnels de déplacement et d'hébergement.

Les frais de mission se rapportant aux déplacements et à l'hébergement pendant les visites de terrain (10 jours), devront être mentionnés (séparément) dans l'offre financière.

Modèle d'offre financière :

Eléments		Prix U HT en TND	Nombre de jour	Total HT en TND
Honoraires	Home based ou bureau à Tunis		30 jours	
	Visites de terrain ou collecte digitalisée de données		10 jours	
Total des honoraires				
Hébergement en PC et déplacement*	(estimation forfaitaires correspondant à 10 jours de visites de terrain)			
Total (Honoraire et frais de mission)				

*Régions concernées : Jendouba, El Kef, Medenine, Tataouine)

10.3 Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 2 étapes :

- **Evaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ;
- **Evaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection, sur la base de la grille d'évaluation ci-dessous :

Grille d'évaluation technique de la candidature		Max / 100 pts
1	Education :	Prérequis
	Expérience(s) professionnelle(s) pertinente :	70 pts
2	Au moins 5 expériences pertinentes dans gestion et la conduite d'évaluations, de dispositif de suivi-évaluation des indicateurs de performances des projets, de la recherche ou de la révision de projets similaires, ainsi que de l'expérience comme rédacteur principal de rapport d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • 5 expériences.....15 points • Entre 5 et 10 expériences.....25 points • Plus de 10 expériences.....30 points 	30 pts
3	Une expérience prouvée dans les questions de gouvernance et développement durable et des approches orientées vers les résultats et basées sur le genre et les droits humains, justifiée par au moins trois missions référence en évaluation ; <ul style="list-style-type: none"> • 3 références.....15 points • Plus de 3 références et moins de 7 références.....20 points • 7 références et plus.....30 points 	30 pts
4	Une expérience dans des travaux en lien avec le la gouvernance démocratique et la participation citoyenne et les travaux d'évaluation dans le sud-est tunisien serait un atout	5 pts
5	Une bonne compréhension et connaissance du système des Nations Unies et de ses outils de planification et de programmation serait un atout	5 pts
	Note de compréhension de la mission :	30 pts
6	Méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la langue française05 pts - Maîtrise de la langue arabe.....05 pts - Méthodologie cohérente et démontrant une bonne compréhension de la mission.....15 pts - Chronogramme d'activités cohérent et adapté.....5 pts 	30 pts
	TOTAL MAX	100 pts

10.4 Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

Email, avec pour objet « Recrutement IC Consultant.e national.e pour l'évaluation finale des projets de redevabilité publique », à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org , ou

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique

(procurement.tn@undp.org) au plus tard le 08/05/2020

11. Durée de la mission et calendrier de paiement

Cette mission de 40 homme-jours à réaliser au cours de la période allant du 10 mai au 10 août 2020, devra se dérouler selon le planning à déterminer d'un commun accord.

Le/la consultant(e) qualifié(e) sera rémunéré(e) selon le planning suivant et sous réserve d'avoir accompli de façon satisfaisante l'ensemble des tâches qui lui incombent durant la période :

Livrables	Paiement
Rapport initial d'évaluation	30% des honoraires
Projet de rapport d'évaluation Rapport d'évaluation finale	70% des honoraires et remboursement des frais de déplacement mentionnés dans l'offre financière

ANNEXES AUX TERMES DE REFERENCE

1. Documents minimum à consulter

Ces documents seront transmis au/à la consultant(e) chargé(e) de réaliser l'évaluation et seront à exploiter pour le rapport initial :

- Document du Plan Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (PNUAD) 2015-2020 ;
- Document du Programme de Coopération entre la Tunisie et le PNUD (CPD) 2015-2020 ;
- Politiques UNEG et PNUD en matière d'évaluation ;
- Documents spécifiques des deux projets objets de l'évaluation (les documents de projets intégrant les cadres de résultats et de ressources, les plans de travail annuels signés des projets et les **rapports de l'évaluation indépendante à mi-parcours**)
- Note au dossier relative à la révision des indicateurs de suivi du projet
- Rapports de suivi trimestriels et annuels du projet ;
- Accords de subvention (MoU) & Rapports techniques et financiers finaux des associations appuyées par le projet ;

- Autres documents pertinents produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Informations financières.

2. Format requis pour le rapport d'évaluation

ANNEXE1 : RAPPORT INITIAL D'ÉVALUATION

Le rapport initial, de 10 à 15 pages, proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il comprendra également une proposition de calendrier pour les activités et la soumission des livrables. Le rapport d'étude documentaire proposera des premières pistes de réflexion sur le projet. Ce rapport constituera la première base sur laquelle le/la consultant(e) et les responsables de l'évaluation s'entendront. Il sera structuré comme suit :

1. *Introduction*
2. *Contexte de l'évaluation : objectifs et approche générale*
3. *Identification des principaux éléments et dimensions de l'analyse et des éventuels domaines de recherche*
4. *Principales réussites du projet en termes techniques et financiers*
5. *Méthodologie pour la compilation et l'analyse de l'information*
6. *Critères pour définir le programme de la mission, y compris les « visites de terrain » / collecte de données digitalisées*

ANNEXE 2 : FORMAT DU RAPPORT INTERMEDIAIRE D'ÉVALUATION FINALE

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final (annexe 3 ci-dessous), hormis la matrice d'évaluation (Annexe 4).

ANNEXE 3 : FORMAT DU RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION FINALE

Le rapport final, de 20 à 30 pages, contiendra un résumé analytique d'au maximum 2 pages de l'évaluation.

Une section sera consacrée, outre à une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, à la méthodologie utilisée et aux principaux résultats, conclusions et recommandations.

Le rapport final à envoyer au PNUD, sera structuré comme suit :

Page de couverture

Y compris le titre du projet, la fenêtre thématique, la date du rapport, le(s) nom(s) du/des évaluateurs.

Table de matières

Y compris un page de référence pour chaque chapitre et annexe.

Liste d'abréviations

Résumé Exécutif

Pas plus de deux pages. Résumez les éléments substantifs du rapport, : constatations clefs et conclusions, recommandations principales.

1. Introduction

Expliquez pourquoi l'évaluation est conduite, y compris le contenu suivant :

- Description du projet.
- Titre, calendrier, logique d'intervention, objectifs, produits/réalisations escomptés, portée de l'intervention, ressources totales, emplacement géographique, etc.).
- Description de l'intervention.

Fournissez suffisamment de détails sur le projet afin que le lecteur puisse aisément comprendre l'analyse faite dans le chapitre suivant.

- Contexte social, politique, économique, institutionnel, facteur qui affectent le projet.
- Objectif, buts et méthodologie de l'évaluation, les méthodes utilisées (tenant compte du genre), les contraintes et les limites de l'étude conduite.

3. Le cadre de la mise en œuvre du projet

- Stratégie d'intervention : conformité des priorités et résultats du projet avec le plan stratégique du PNUD et avec l'UNDAF, pertinence de la théorie de changement
- Standards environnementaux et sociaux
- Gestion et Suivi (le cadre de suivi et d'évaluation, les indicateurs de suivi, la gestion des risques)
- Intégration de l'approche genre et l'impact du projet en matière de genre
- Coordination stratégique et programmatique avec les autres projets et programme du PNUD

3. Niveaux d'analyse (Analyse des résultats de l'évaluation finale)

Cette section devrait être basée sur des faits, guidée par les critères et questions de l'évaluation.

- Conception | Pertinence

Incluez une description du concept initial et des révisions ultérieures, ainsi que toutes informations pertinentes sensées aider le lecteur à comprendre clairement l'analyse faite. Examinez la pertinence de la conception et traitez toutes les questions de l'évaluation.

- Processus | Efficacité, Appropriation

Incluez une description des modalités de mise en œuvre, d'appropriation nationale dans le processus et toutes informations pertinentes permettant de comprendre aisément l'analyse faite.

- Résultats | Efficacité, Durabilité, Impact

Fournissez un examen du niveau de réalisation des résultats de développement par rapport à ce qui était initialement prévu. Montrez la progression de la mise en œuvre dans une juste mesure ainsi qu'une analyse de la chaîne des résultats (organisé par réalisation, et

constatations distinctives sur l'achèvement des activités et des produits issus des réalisations). Si certaines parties de cette analyse ne sont pas incluses, expliquez pourquoi c'est le cas. En ce qui concerne la durabilité, veuillez mentionner la disponibilité de ressources financières, et des exemples ou des preuves de reproductibilité et d'élargissement du projet. Quant à l'impact, veuillez élaborer dans quelle mesure le projet a été la cause du changement survenus dans la vie de populations et les conditions du développement aux niveaux régional et national. Traitez toutes les questions de l'évaluation.

- Genre | résultats, Durabilité, Impact

Cette section reprendra tous les éléments analysés en matière de genre dans l'évaluation et mettra en exergue les principales constatations, les conclusions et les recommandations en matière d'équité de genre ainsi que les actions prioritaires pour améliorer les aspects de genre. Elle analysera dans quelle mesure les projets auront été :

- Négatifs : les résultats ont eu des répercussions négatives sur le genre
- Neutres : les résultats ne prennent pas en compte le genre
- Spécifiques genre : des groupes spécifiques (femmes, jeunes, vulnérables) ont fait l'objet d'une attention particulière, chiffrée et démontrée
- Sensible : Les résultats traitent la répartition équitable en genre
- Transformatif : les résultats contribuent à changer les normes, valeurs culturelles, structures de pouvoir et discriminations.

3. Conclusions

4. Leçons apprises

Définissez l'ampleur de chaque leçon ;

5. Recommandations

D'un nombre compris entre Sept (7) et Quinze (15), elles seront priorisées, structurées et claires. Elles seront relatives tant aux activités qu'à la gestion, la stratégie d'intervention, la durabilité. L'ampleur et partenaires pertinents devraient être clairement définis pour chaque recommandation.

6. Annexes

ANNEXE 4 : LA MATRICE D'ÉVALUATION

La matrice d'évaluation est un outil que le PNUD suggère à l'évaluateur d'inclure dans le rapport initial comme référence pour planifier et conduire une évaluation. Elle sert également d'outil utile pour résumer et présenter visuellement l'élaboration et la méthodologie de l'évaluation pour les discussions avec les parties prenantes. Elle détaille les questions auxquelles l'évaluation va répondre, les sources des données, leur mode de collecte, les outils d'analyse ou les méthodes appropriées pour chaque source de données, ainsi que la norme ou la mesure par l'intermédiaire de laquelle chaque question sera évaluée. (Voir tableau A.)

Tableau A . Exemple de matrice d'évaluation

Critères d'évaluation appropriés	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Méthodes / Outils de collecte des données	Indicateurs / Norme de réussite	Méthodes pour analyser les données

ANNEXE 5 : LE CODE DE CONDUITE

Chaque membre de l'équipe d'évaluation doit lire attentivement, comprendre et signer le « Code pour les évaluateurs dans le système des NU », disponible en pièce jointe.